Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle dans le canton de Vaud pour la saison 2004/2005

Le canton de Vaud consacrera 630'000 francs à l'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle durant la saison 2004/2005 pour des aides ponctuelles et les contrats de confiance.

Pour l'aide à la création théâtrale indépendante, le Canton de Vaud a choisi d'éviter le saupoudrage au profit d'une sélection souvent difficile mais seule apte à dégager des montants conséquents permettant aux compagnies qui bénéficient de ce soutien de réaliser leurs projets dans de bonnes conditions. Aide aux " seconds plateaux " et contrats de confiance sont donc les deux piliers de l'aide cantonale dans ce domaine.

Par le jeu de l'alternance, un contrat de confiance était remis en circulation pour la période 2004/2006 : le Conseil d'Etat a choisi de faire un signe clair à Denis Maillefer en renouvelant sa confiance à sa compagnie " Théâtre en Flammes ". Denis Maillefer fait montre à la fois d'un potentiel de créativité riche et intact et d'une démarche artistique véritablement personnelle ; il imprime sa " marque " à chacun de ses spectacles. Rappelons qu'un contrat de confiance court actuellement au bénéfice de la Compagnie " Un air de rien " jusqu'en 2005.

En ce qui concerne les aides ponctuelles, vingt-huit projets étaient soumis à la Commission vaudoise du théâtre pour la saison 2004-2005 ; elle en a sélectionné six, tous émanant de metteurs en scène aujourd'hui confirmés. L'humanité est au centre de leurs projets, que ce soit dans le projet de François Marin qui s'inspire de l'histoire de Calamity Jane et de sa fille, ou dans le spectacle mis en scène par Dominique Bourquin, évoquant les femmes immigrées italiennes en Suisse dans les années 50-70, ou encore dans la " petite musique " tchékovienne si particulière des " Trois soeurs " à laquelle Gianni Schneider a choisi de se confronter.

Le Conseil d'Etat a confirmé les choix de la Commission proposant d'allouer les subventions suivantes :

100'000 francs à la " Compagnie Gianni Schneider ", à Lausanne, pour monter la pièce " Les Trois Soeurs " d'Anton Tchekov (metteur en scène : Gianni Schneider) ;

90'000 francs à la " Compagnie Voeffray-Vouilloz ", à Lausanne, pour monter la pièce " Les Géants dela montagne " de Luigi Pirandello (metteurs en scène : Anne Vouilloz et J.E. Voeffray) ;

80'000 francs à l' " Association Mezza Luna ", à Lausanne, pour monter la pièce " Le Train du Sud " de Heidi Kipfer (metteur en scène : Dominique Bourquin) ;

80'000 francs à la " Compagnie Marin ", à Lausanne, pour monter la pièce " Le Bonheur du vent " de Catherine Anne (metteur en scène : François Marin) ;

60'000 francs au " Collectif Iter ", à Lausanne, pour monter la pièce " La Voix humaine " adaptation d'après Jean Cocteau (metteur en scène : Walter Manfrè) ;

60'000 francs au " Crochet à Nuages ", à Lausanne, pour monter la pièce " Pièces de guerre III " de l'auteur Edward Bond (metteur en scène : Armand Deladoëy).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mars 2004

Mme Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise du théâtre, Cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 M. Henry Rosset, adjoint, Service des affaires culturelles, 021 316 07 44